

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF59

présenté par
M. Bouloux, rapporteur

ARTICLE 2

À l'alinéa 140, après le mot :

« membre »,

insérer les mots :

« de l'Union européenne »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement formel vise à clarifier le texte.